



Pour les professionnels travaillant auprès de publics en situation de précarité :
Des pistes pour élaborer vos actions collectives
Mois sans tabac 2021

28 septembre (journée de sensibilisation) et 9 décembre
(échange de pratique 9h30-11h30) *Grenoble*

Pour la sixième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.

En Isère, la sensibilisation s'oriente vers les professionnels travaillant avec les publics en situation précaire, accompagnée d'un échange de pratique à la fin du Mois sans tabac (partage d'expériences, outils, méthodes, difficultés, astuces,...).



OBJECTIFS

Outiller les professionnels, travaillant avec les publics vulnérables ou précaires, intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac, travaillant avec les publics vulnérables ou précaires.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation d'un jour et temps d'échange de pratique de 2h en présentiel (en fonction du contexte sanitaire et mesures en vigueur)
Groupe de 10 à 15 participants.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



ANIMATRICES

Pour la sensibilisation:

Sophie LJUBINKOVIC, chargée de projets à l'IREPS ARA et Marie BERTRAND, chargée de prévention à Addictions France

Pour l'échange de pratique :

Sophie LJUBINKOVIC, chargée de projets à IREPS ARA



LIEU ET HORAIRES

Lieu : à définir, à Grenoble

Horaires :

Le 28/09 : 9h-17h : journée de sensibilisation

Le 09/12 : 9h30-11h30 : échange de pratique



PROGRAMME

- Les enjeux de la campagne Mois Sans Tabac dans une démarche de promotion de la santé.
- Les représentations autour du tabac
- Le tabac en question : quelques informations, comment en parler, les ressources existantes
- La légitimité à agir sur la question du tabac
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions concrètes pour mettre en œuvre des actions de proximité (construction d'action, techniques d'animation, outils pédagogiques, ...)

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France

Renseignements pédagogiques

Ambassadeur #MoisSansTabac
IREPS ARA délégation Isère (38)
Sophie LJUBINKOVIC
sophie.ljubinkovic@ireps-ara.fr



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la **sensibilisation et l'échange de pratique #MOIS SANS TABAC 2021** qui se dérouleront :

Le 28 septembre (9h-17h) et le 9 décembre (9h30-11h30) - Isère

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Tél :

Email :

Sensibilisation et temps d'échange sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé Publique France.

Les autres frais (hébergement, restauration, déplacements...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Nombre de participants limité entre 8 à 15 personnes selon le contexte sanitaire (2 à 3 personnes maximum par structure)

Bulletin à retourner
avant le 17 septembre inclus

par mail ou courrier :
23 avenue Albert 1er de Belgique
38000 GRENOBLE
Tél. 04 57 58 26 84
formation38@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.